

Procès-verbal Conseil d'établissement École Chabot et de l'Oasis

Réunion virtuelle sur TEAMS du 26 octobre 2021, 18h30

Étaient présents :

Mesdames Manon Grenier, parent
 Claudine Trudel, parent
 Sara Germain, service de garde
 Lucie Lizotte, parent
 Sonia Savoie, enseignante
 Catherine Savoie, parent
 Chantale Laliberté, enseignante
 Manon Plante, enseignante
 Marie-Josée Sasseville, enseignante
 Sonia Tremblay, parent

Messieurs Éric Desaulniers, parent
 Dominic Beaulieu, parent
 Louis-Philippe Côté, directeur adjoint
 Bastien Gauthier, directeur
 Karine Gagné, service de garde

Étaient absents :

1. Ouverture de la séance

Mme Grenier souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

2. Vérification du quorum

Le quorum est respecté.

CÉ-21/22-10

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par madame Plante sans ajout.

Proposition adoptée à l'unanimité

CÉ-21/22-11

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021

Il n'y a pas de modification apportée au document.

Il est proposé par madame Sasseville d'adopter le procès-verbal du 28 sept. 2021 tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

	<p>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021</p> <p>8. Dénonciation d'intérêt La direction mentionne qu'il manque plusieurs formulaires et de lui faire parvenir le tout rapidement.</p> <p>25. Information de la direction M. Côté mentionne que la séance d'information du 20 octobre s'est bien déroulée. Près d'une centaine de parents étaient présents. Une inscription au préalable était demandée.</p>
	<p>6. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ La direction a envoyé à tous le plan de formation (en 3 étapes) émanant du Centre de services scolaire (visionnement de capsules et lecture de fiches thématiques). Elle ajoute que ce point sera à chacune des 2 prochaines séances. La direction survole rapidement les éléments de la 1^{ère} portion de la formation et demande s'il y a des questionnements ou des précisions à apporter.</p>
	<p>7. Parole au public Madame Karine Hallé désire savoir si des améliorations sont prévues à la cour d'école de l'Oasis. La direction mentionne qu'un nouveau lignage sera fait ce printemps. De plus, une campagne de financement (vente de bûche de Noël), qui devrait permettre d'amasser entre 3 000\$ et 5 000\$, favorisera l'achat de mobilier urbain et l'ajout de jeux spécifiques. Elle ajoute que la réfection de la cour d'école de Chabot s'inscrivait dans le cadre du programme du maintien des actifs et est chapeautée par les ressources matérielles. Madame Hallé suggère que le rapport émanant de l'organisme du «Lab-école», et qui devrait paraître sous peu, pourrait nous inspirer.</p> <p>Mme Cindy Ouellet mentionne que la circulation sur des Fauvettes est problématique pour les élèves qui se déplacent à vélo. Elle a fait des représentations auprès de la Ville de Québec, mais le tout a été sans succès. Elle désire savoir si le conseil peut s'impliquer dans ce dossier. La direction mentionne qu'elle a fait des représentations en ce sens auprès des instances à au moins deux reprises dans les dernières années et que le trajet identifié par la Ville de Québec est conforme aux règles de sécurité. Madame Ouellet désire savoir ce qu'il adviendra du redécoupage de bassin engendré par l'ouverture de la nouvelle école sur le site de l'ancien zoo en septembre 2023. La direction mentionne qu'au retour des Fêtes il y aura des consultations qui seront faites par le Centre de services scolaire. Les dates seront annoncées ultérieurement. Elle ajoute que l'Oasis sera touchée par ce redécoupage, mais que les critères ne sont pas encore annoncés concernant le déplacement possible d'une certaine clientèle.</p> <p>Il est demandé si le service garde de l'Oasis se munira du système «HopHop». Ce système permet à un parent de signifier au service de garde qu'il sera sur place à une certaine heure et que l'enfant peut se préparer à partir. La direction mentionne que cette option a été envisagée, mais que la configuration physique du hall (très petit) du service de garde permet difficilement une utilisation efficace du système. De plus, l'implantation demande un bon investissement financier de l'école et le parent doit payer un abonnement mensuel.</p>
<p>CÉ-21/22-12</p>	<p>8. Sorties éducatives et activités (art. 87) Monsieur Gauthier mentionne que la sortie du 26 octobre pour les élèves de 4^e année de l'Oasis a été acceptée par les membres lors du sondage courriel (bibliothèque municipale Paul-Aimée Paiement).</p> <p>Il est proposé par madame Tremblay d'approuver la sortie présentée.</p>

	Proposition approuvée à l'unanimité
CÉ-21/22-13	<p>9. Résolution pour la localisation des services de garde lors d'une fermeture du CSS (tempête)</p> <p>La direction présente la résolution (voir doc. annexé) qui détermine qu'en cas de fermeture, le service de garde des 2 bâtiments sera disponible seulement à Chabot. Le service de conciergerie par une entreprise privée fait en sorte qu'il y a du personnel de maintenance en poste. Ceci permet aussi de rationaliser l'embauche d'éducatrices en fonction du nombre d'enfants. Au cours des 2 dernières années, les deux services étaient ouverts en raison de la pandémie. L'assouplissement des mesures permet de revenir à ce qui se faisait auparavant. Un message sera fait à l'ensemble des parents.</p> <p>Il est proposé par M. Desaulniers d'approuver la résolution.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>10. Première communication</p> <p>La direction mentionne qu'une rencontre de tous les parents est prévue. Elle pourra se faire en personne, virtuellement ou par téléphone. Les enseignants établiront un calendrier de rendez-vous ce qui permettra de voir tout le monde dans la semaine du 15 novembre. Une soirée sera dédiée à ces rencontres ainsi que la journée pédagogique du 19 novembre.</p>
CÉ-21/22-14	<p>11 Budget école 21-22</p> <p>La direction présente le budget 21-22 (voir le doc.) qui a reçu l'aval des finances et de la direction générale.</p> <p>La direction mentionne que nous avons un déficit de près de 209 000\$. Ce déficit s'explique en grande partie par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficit 20-21 de 98 000\$ reporté; - Ajout important ou maintien de ressources complémentaires (TES, orthopédagogues, orthophoniste) afin de répondre aux besoins de la clientèle de l'Oasis principalement. <p>La direction mentionne que malgré le remboursement par le gouvernement de 340 000\$, ce montant n'a pas couvert toutes les dépenses liées à la COVID (ceci explique une partie du déficit reporté).</p> <p>Il est proposé par M. Desaulniers d'adopter le budget de l'école 2021-2022.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>
	<p>12. Information de la présidence</p> <p>Aucune information.</p>
	<p>13. Information du représentant du comité de parents</p> <p>Madame Grenier mentionne que la majorité des postes étaient vacants et donc en réélection. À la suite du processus, la grande majorité des gens qui étaient précédemment sur le comité de parents ont été réélus.</p> <p>Madame Grenier a été élue sur le comité de révision.</p>

	<p>14. Information de la direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise d'un gilet à tous les élèves et le personnel de l'Oasis avec le nouveau logo de nos équipes sportives. Chaque jour 1, toute l'école devra porter son gilet afin de démontrer son sentiment d'appartenance. Cette activité s'est déroulée le lundi 25 octobre et au moins 95% des élèves et du personnel portaient fièrement le gilet. Éventuellement d'autres articles seront disponibles pour en faire l'achat (polos, kangourous, etc.) et les profits serviront à financer certaines activités dans l'école. • Le programme de soutien au comportement positif (SCP) a débuté le 25 octobre. Ce projet avait été mis en veilleuse en raison de la pandémie. Il s'agissait d'un moyen se retrouvant dans le projet éducatif de l'école afin de favoriser un milieu plus harmonieux. Des tangibles seront donnés aux élèves à tout moment pour les féliciter et ils devront remplir une cruche. Lorsque le niveau adéquat sera atteint, il y aura une activité «WOW» pour tous les élèves de l'école. Le premier enseignement explicite qui permettra d'obtenir l'activité portera sur la formation du rang. • M. Côté se retrouvait en 1^{ère} page du journal local pour parler de la réfection de la cour d'école de Chabot. Belle entrevue et belle photo.
	<p>15. Questions diverses</p> <p>15.1 Aucune</p>

Levée de la rencontre proposée par madame Tremblay à 20h20.

Manon Grenier, présidente

Bastien Gauthier, secrétaire